

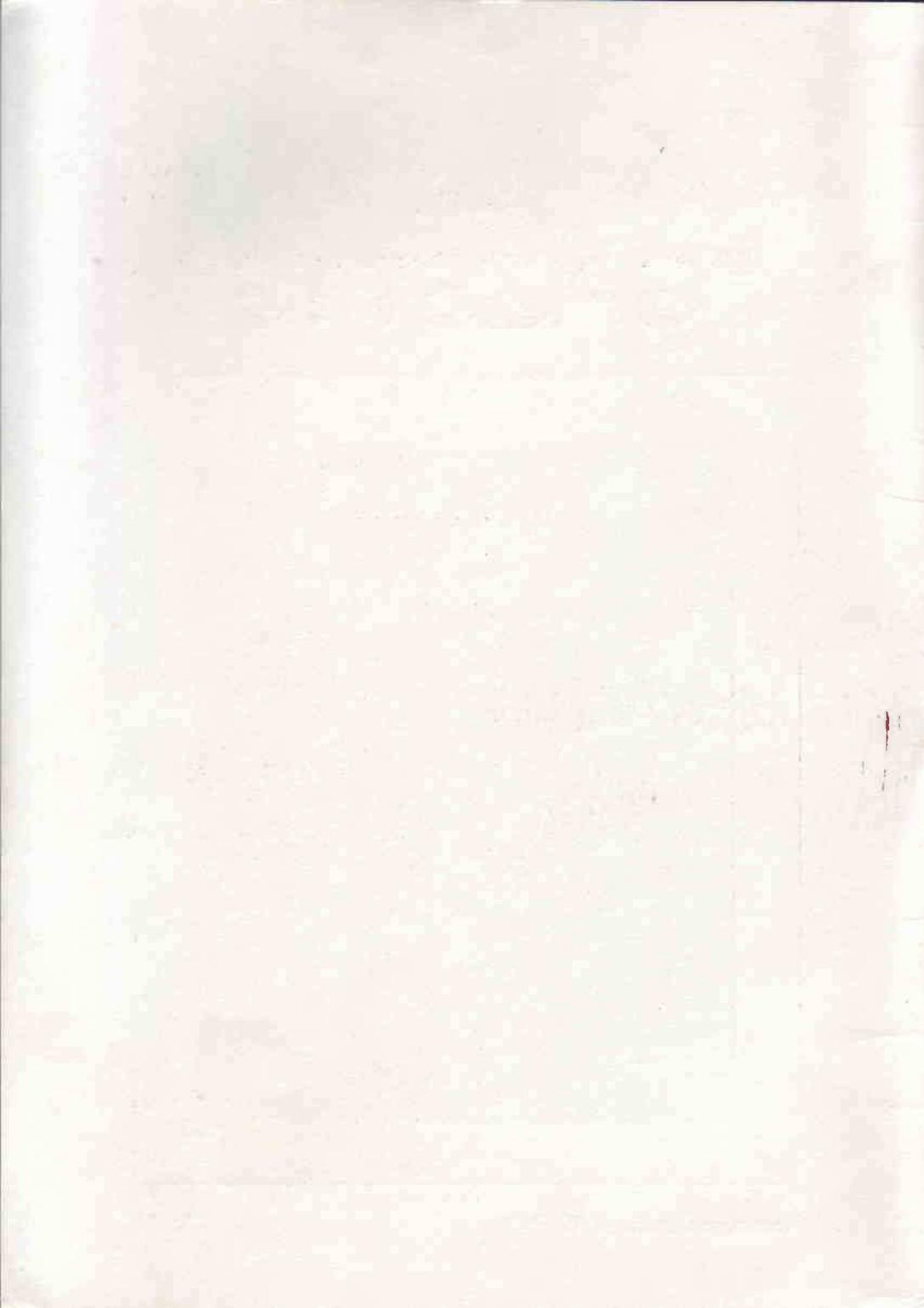
# LA GAZETTE

*des "Postiers Philatélistes"*



Octobre 1978

N° 20



# LA GAZETTE

*des « Postiers Philatélistes »*

Bulletin trimestriel : 5<sup>e</sup> année - N° 20 - Octobre 1978

Le numéro : 1,50 F — Abonnement : 5 F

---

## POSTIERS PHILATELISTES

Association déclarée sous le n° 52 748 (loi de 1901)

---

### Bureau national :

Président .....	René Gayoux.
Vice-présidents .....	Jean-François Gleizes Pierre Souchon.
Secrétaire .....	Daniel Chopineau - Tél. 461-70-00 78320 Le Mesnil-Saint-Denis.
Secrétaire adjoint .....	Simonne Vergnaud - Tél. 306-25-37. 23, avenue de Ségur, 75007 Paris.
Trésorier .....	Michel Liflard - Tél. 578-61-32, poste 427 47, avenue du Président-Wilson, 94340 Joinville-le-Pont (C.C.P. 8841-11 Paris).
Trésorier adjoint .....	André Chapelle
Service des Echanges .....	Aimé Olivé - Tél. 371-29-87. 79, avenue Philippe-Auguste, 75011 Paris (C.C.P. 9281-73 Paris).
Service de la Marcophilie ..	Guy Veziès - Tél. 906-01-75 3/211, pl. de la Gare, 91130 Ris-Orangis (C.C.P. 18 64 Paris).
Service des Nouveautés .....	Jacques Dalloz - Tél. 068-65-45 B.P. n° 1 - 77350 Le Mée-sur-Seine (C.C.P. 12 398 25 Paris).
Bibliothèque .....	Emile Buisset 6, impasse Agnès-Sorel, 94130 Nogent-sur-Marne.

## SOMMAIRE

<b>Compte rendu de l'Exposition philatélique d'Automne</b> .....	<b>4-5</b>
<b>Liste des timbres-poste parus en 1978</b> .....	<b>8-9</b>
<b>Terres Australes et Antarctiques Françaises</b> .....	<b>15-16</b>
<b>Les ambulants routiers</b> .....	<b>17-18</b>
<b>Les ventes sur offre</b> .....	<b>19-20</b>
<b>Les oblitérations des gares, des Hôpitaux-Jougne, de Mijoux et Verrières de Joux</b> .....	<b>20 à 22</b>
<b>Bureau du Groupe Midi-Pyrénées</b> .....	<b>23</b>

### **Page de couverture :**

**Le messager lacédémonien**

*(document : Maison de la Poste et de la Philatélie).*

## Le Groupe MIDI-PYRENEES des Postiers Philatélistes en deuil

C'est au terme d'une longue et cruelle maladie que notre Président nous a quitté.

Armand Hassan, entré dans l'administration en 1946, à Alger, occupait successivement les fonctions de contrôleur à Montpellier et à Nice, d'inspecteur à Oran et Paris, d'inspecteur central à Poissy. En 1974, nommé Receveur au bureau de Toulouse-Esquirol, il acceptait la charge de Président du groupe de la Haute-Garonne à sa création, à la suite de la fusion des groupes de Toulouse et de Saint-Lys.

Sous sa présidence, les activités du groupe, dont le nombre d'adhérents est passé de 42 en 1974, à 105 en 1978, n'ont cessé de se développer : expositions, ventes aux enchères, participation aux expositions d'autres groupes. Nos collègues de l'Ariège nous ayant rejoint en 1977, le Groupe prenait l'appellation de Groupe Midi-Pyrénées.

Malgré sa maladie, M. Hassan a tenu à assumer jusqu'au bout cette présidence.

Que sa famille veuille bien trouver ici l'expression de nos condoléances et de notre sympathie.

Le Groupe Midi-Pyrénées.

# EXPOSITION PHILATELIQUE D'AUTOMNE

Organisée pour trois jours les 21, 22 et 23 octobre, cette exposition était réservée aux participants des manifestations antérieures. Le vernissage, présidé par M. Bernard Grasset, Directeur du Cabinet, avait eu lieu le 20, Accompagné de ses collaborateurs, le représentant du Secrétaire d'Etat s'est vivement intéressé à chacun des 150 panneaux de l'exposition.

Voici la description des participations :

Panneaux 1 à 15 : M. Fallot, de Besançon, présentait les franchises modernes, les timbres téléphone de France et de Monaco et un ensemble ayant pour sujet le téléphone.

Panneaux 16 à 25 : M. Farault, de Paris, exposait les flammes concordantes.

Panneaux 26 à 32 : M. Eymery, de Lyon, nous invitait à une promenade philatélique à travers les départements français.

Panneaux 33 à 36 : Terres antarctiques par M. Fouquet, de Bordeaux.

Panneaux 37 à 43 : Les marques postales et les oblitérations de Bayonne remarquablement présentées par M. Consejo, de Bordeaux.

Panneaux 44 à 60 : M. Claire, de Lyon, avait réservé sa participation à Monaco : Histoire de la Principauté. Etude des oblitérations manuelles. Les oblitérations mécaniques. On pouvait y voir une rareté sous forme d'une oblitération de Monaco sur des timbres pour colis postaux de France.

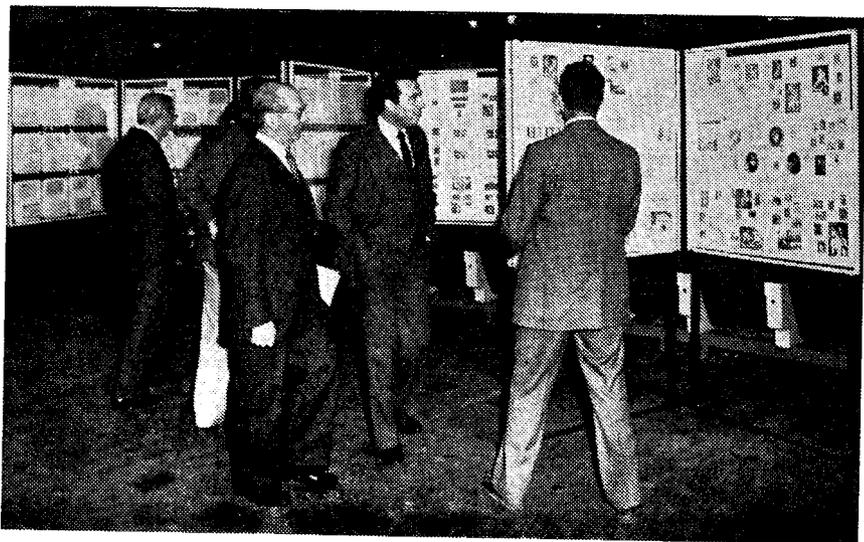
Panneaux 61 à 82 : Consacrés à une étude très poussée sur les marques postales du Rhône et de la Loire. M. Souchon, de Lyon, est sans doute le spécialiste de notre association pour ces départements.

Panneaux 83 à 88 : M. Bauban, de Bobigny, présentait une sélection d'entiers postaux. En particulier, on pouvait y voir de nombreux repiquages tirés à l'occasion de manifestations philatéliques.

Panneaux 89 et 90 : Sur ces deux panneaux, M. Bauban se consacrait à l'acheminement par les Chambres de Commerce en octobre 74.

Panneaux 91 à 107 : M. Gautier, de Lyon, offrait de nombreuses pièces sur les Convoyeurs stations de la région Rhône-Alpes.

Panneaux 109 à 118 : On pouvait admirer une thémati-



que sur la Musique, le Chant et la Danse par M. Arnoult, de Bobigny.

Panneaux 119 et 120 : M. Bauban, de Bobigny, terminait sa participation par les oblitérations mécaniques à l'étranger.

Panneau 121 : Mlle Vagnier, de Toul, a fort bien parlé de la Lorraine par les timbres.

Panneaux 122 et 123 : Un joli ensemble, présenté par les jeunes du Foyer des P.T.T. de Cachan, consacré aux chevaux.

Panneaux 124 à 128 : M. Garcia, de Bordeaux, présentait de très belles variétés.

Panneaux 129 à 131 : Une superbe histoire de l'aviation racontée par M. Michel, de Saint-Etienne.

Panneaux 132 à 140 : M. Dubruelh, de Bordeaux, rassemblait un remarquable ensemble sur les marques postales et les oblitérations 3. Bordeaux.

Panneaux 141 à 150 : Les arts à travers les timbres-poste de France étaient fort bien évoqués par M. Marteau, de Saint-Etienne. Les dix panneaux nous parlaient d'Arts décoratifs, de Cinéma, de Danse, de Littérature, des Métiers d'Art (céramique, émaux, peinture, tapisserie et vitraux) et d'Arphila.

Le tout constituant un ensemble remarquable qui en dit long sur le goût, la patience et surtout l'érudition des participants.

Daniel Chopineau.

# QUALITÉ DE SERVICE

**J + 1**  
**courrier urgent**

**J + 2**  
**non urgent**

**J + ..... !**  
**réclamations**

Janvier 1977. Une circulation expédiée de Nantes se trouve dans un sac, quelque part entre Périgueux et Bergerac, en compagnie de deux autres paquets. L'un d'eux contient des bouteilles pleines de vin, sans doute mal emballées puisqu'un choc imprévu les casse. Le vin se répand dans le sac, causant d'importants dégâts à notre circulation.

Une réclamation en bonne et due forme est déposée par le Président demandant le remboursement des dégâts, soit : 856,50 F. La réclamation, le détail des pièces détruites, la circulation, sont dirigés sur la Direction des Postes de Périgueux. La contravention est rapidement traitée. Quant à la partie nous concernant, il en va tout autrement. Au moment où ces lignes sont écrites, nous attendons toujours !...

Profitant de la présence de « Postiers Philatélistes » dans les murs du Ministère pour leur exposition philatélique d'automne, le 23 octobre 1978, le Président a voulu essayer de savoir ce que devenait sa réclamation. Il a été fort courtoisement reçu. Mais voici ce qu'il a appris :

« Le dossier est transmis à la Direction Régionale des Services postaux à Nantes, Direction d'origine du paquet litigieux, et qui est chargée de la liquidation de l'indemnité d'un montant de DEUX CENTS FRANCS !! »

A vous couper le souffle !

**Bailleurs de carnets :** vous vous êtes inquiétés, à juste titre bien sûr et vous nous avez fait part de votre mécontentement, c'est normal ; nous faisant supporter votre mauvaise humeur, c'est encore normal, mais maintenant vous comprenez !

**Chef des échanges :** vous avez des chances pour pouvoir faire votre comptabilité en tenant compte de la régularisation de cette affaire.

**Trésorier :** A votre bas de laine !... Les pots cassés ? c'est pour votre bourse !...

Nous sommes cependant et nous restons une Association du Personnel des Postes et des Télécommunications.

René Gayoux.

## LU POUR VOUS

● **Changement de papier en Suisse.** — Le fournisseur de papier n'est plus en mesure de fabriquer le papier (non couché, avec matière luminescente et mêlé de fils violets) utilisé jusqu'ici pour imprimer les timbres-poste ordinaires de la série « Architecture et travail artisanal ». Afin de ne pas devoir imprimer simultanément toutes les valeurs de taxe sur un autre papier, seuls les deux timbres de la série qui ont le plus fort tirage (1 fr = rosace de la cathédrale de Lausanne, 2 F = encorbellement d'une maison de Schaffhouse) seront tout d'abord imprimés sur le papier en usage actuellement (avec matière luminescente, sans fils).

D'autre part, l'imprimerie des timbres-poste de la direction générale des P.T.T. dispose encore d'une importante provision du papier couché, avec matière luminescente et mêlé de fils violets, utilisé autrefois. Dans l'intérêt d'un stockage rationnel, cette provision devrait être épuisée rapidement. Etant donné que ce but ne peut être atteint que par le biais d'un timbre à fort tirage, le timbre de 40 c (l'Escalade de Genève) de la série de timbres-poste ordinaires « Coutumes populaires » sera pendant une année environ imprimé sur ce papier couché.

Conformément aux conditions de livraison en vigueur, ces trois timbres-poste imprimés, pour des motifs techniques, sur un autre papier ne seront pas livrés dans le cadre de l'abonnement aux nouvelles émissions ; ils peuvent toutefois être obtenus depuis le 24 août 1978 auprès de tous les services philatéliques des P.T.T. Les commandes écrites devront être adressées au service philatélique de la direction générale des P.T.T., Parkterrasse 10, 3030 Berne (compte de chèques postaux 30-6456). Il n'y aura pas de vente anticipée des timbres. Il n'est prévu ni oblitération du jour d'émission, ni enveloppes spéciales, etc. Les timbres imprimés sur un autre papier ne seront livrés aux offices de poste qu'ultérieurement, après épuisement des stocks.

(« Philatélie Française », n° 292, octobre 1978)

● Un timbre-poste suédois datant de 1855 a été adjugé aux enchères à Hambourg pour un million de marks (2,250 millions de francs environ).

Le timbre, une vignette, défectueuse, le « tre skilling banco » jaune-orange dont seul un exemplaire est connu dans le monde, a été acquis par un avocat de Hambourg, Maître Klaus Von Werder, agissant pour un collectionneur privé désirant conserver l'anonymat.

L'histoire fabuleuse du « suédois jaune-orange » a commencé en 1885. Un écolier allemand, Georg Wilhelm Backman, le découvrit dans la correspondance de sa grand-mère et le vendit pour sept couronnes à un commerçant de Stockholm, M. Heinrich Lichtenstein. Ce dernier s'aperçut bientôt qu'il s'agissait d'une vignette présentant une défectuosité : au lieu de sortir en vert à l'impression, la couleur avait viré et pris une belle nuance jaune-orange, lui conférant une extrême rareté.

Acheté en 1894 par le Baron Edouard Philippe de la Renotière, pour 4 000 florins, il passa 28 ans plus tard dans la collection du Baron suédois Erik Lei Jonhufvud, puis fut acquis par le Roi Carol de Roumanie qui, en exil en France, s'en sépara en 1950 au profit du collectionneur René Berlingin.

(A.F.P.)

# LISTE DES TIMBRES PARUS DEPUIS LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1978

## Série des « Sabine »

Aux 2 timbres (0,80 vert et 1,00 rouge) parus en décembre 1977 sont venues s'ajouter 16 valeurs : 0,01 - 0,02 - 0,05 - 0,10 - 0,15 - 0,20 - 0,30 - 0,50 - 0,80 brun-vert - 1,00 vert - 1,20 - 1,40 - 1,70 - 2,00 - 2,10 et 3,00. Toutes ces figurines sont normalement avec gomme brillante au verso et marquage phosphorescent (sauf les 0,01 - 0,02 et 0,05).

Par contre, les bureaux philatéliques ont mis en vente dernièrement :

1) L'ensemble de ces 18 valeurs avec gomme tropicale (gomme mate) au verso.

2) Le 0,80 vert et le 1,00 rouge sans marquage phosphorescent.

3) Le 0,80 vert et le 1,00 rouge en « roulettes » de 1000 exemplaires non dentelés verticalement.

Je signale aux abonnés aux émissions de France que les timbres « roulettes » et les timbres sans marquage phosphorescent sont servis normalement dans l'abonnement. Par contre, les timbres à gomme tropicale ne le sont que sur demande car il s'agit là d'une « variété » qui n'intéresse qu'un nombre restreint de collectionneurs.

Notons enfin pour terminer que les « Sabine » ont paru en carnets de :

5 F ( 5 ex. à 1,00 rouge)

20 F (20 ex. à 1,00 rouge)

10 F (10 ex. à 1,00 rouge)

16 F (20 ex. à 0,80 vert).

## Autres timbres parus depuis le 1<sup>er</sup> janvier

1) *Timbres-poste sans surtaxe* (classés par valeur faciale)

0,50 Gorges du Verdon	1,00 XIX <sup>e</sup> Championnats du monde de gymnastique à Strasbourg
0,80 Ecole Nationale Supérieure des Télécommunications	1,00 Sport pour tous
0,80 Juvexniort	1,00 Aide à la réadaptation
0,80 Pont-Neuf à Paris	1,10 Rattachement de Saint-Barthélémy
1,00 Ile-de-France	1,10 Délégation à l'aménagement du territoire
1,00 Economies d'énergie	1,10 N.-D. de Bec-Hellouin
1,00 Congrès de Troyes	1,10 Château d'Esquelbecq
1,00 Europa	1,20 Réunion de la Franche-Comté.
1,00 Stade Roland-Garros	1,20 1918-1978 Armistice, carre-four de Rethondes
1,00 Eglise Saint-Saturnin	
1,00 Imprimerie Nationale	
1,00 Rattachement de Valenciennes et Maubeuge	
1,00 Académie de philatélie	

1,25	Eglise abbatiale d'Aubazine	1,70	Abbaye de Fontevraud
1,25	Port-Cros	1,70	Monument aux combattants polonais
1,30	Métiers d'art	1,70	XXX <sup>e</sup> anniversaire des droits de l'homme
1,40	Haute-Normandie	2,00	Les Tuileries
1,40	Europa	2,00	Colline N.-D. de Lorette
1,50	Première liaison postale aérienne Villacoublay-Pauillac	3,00	Œuvre originale de Bernard Buffet
1,70	Percheron	3,00	Œuvre d'Yves Brayer
1,70	Basse-Normandie		
1,70	Fleurir la France		

#### 2) *Timbres avec surtaxe*

1,00 + 0,20	Marie Noël	1,00 + 0,20	Claude Bernard
1,00 + 0,20	Bernanos	1,00 + 0,25	Croix-Rouge - Le lièvre et la tortue
1,00 + 0,20	Leconte de Lisle	1,20 + 0,30	Croix-Rouge - Le rat de ville et le rat des champs
1,00 + 0,20	Tolstoï		
1,00 + 0,20	Voltaire et Rousseau		
1,00 + 0,20	Journée du Timbre		

#### 3) *Timbres préoblitérés*

Type signes du Zodiaque :

— 0,58 - 0,73 - 1,15 - 2,00 émis le 17 janvier (4,46 F la série).

— 0,61 - 0,78 - 1,25 - 2,10 émis le 19 juin (4,74 F la série).

Pour ces 4 dernières valeurs, les sociétaires intéressés trouveront un bulletin de souscription en annexe.

#### 4) *Timbres de service*

1,20 et 1,70 Conseil de l'Europe

1,20 et 1,70 Unesco.

### Souscription des préoblitérés (\*)

Je soussigné ..... P.P. n° .....  
demeurant à .....  
.....  
désire recevoir ..... séries à 4,74 F des nouveaux timbres préoblitérés.

Je m'engage à en régler le montant dès réception.

A ..... le .....

*Signature :*

(\*) Pour la souscription des timbres de service, voir page 11.

# PREMIERE LIAISON AEROPOSTALE

## VILLACOUBLAY - PAUILLAC

Les 14 et 15 octobre 1978 a eu lieu à Pauillac une manifestation avec oblitération «Premier Jour» du nouveau timbre commémorant la première liaison aéro postale entre Villacoublay et Pauillac. Cette manifestation a été organisée conjointement par :

- L'Association des Vieilles Tiges du Sud-Ouest.
- L'Association du Musée Postal d'Aquitaine.
- Les Postiers Philatélistes de la Gironde.

Parallèlement à cette manifestation a eu lieu à Bordeaux (11, rue du Palais Gallien), les 14, 15 et 16 octobre, une exposition retraçant les grandes épopées de l'aviation postale.

Pour cette exposition, des souvenirs philatéliques ont été édités :

- un encart de luxe (deux oblitérations) au prix de 10 F ;
- deux cartes d'illustration différente au prix de 5 F ;
- deux enveloppes d'illustration différente au prix de 5 F.

Pour toutes commandes ou renseignements, écrire à :

« Postiers Philatélistes », DRT, Service documentation installations, Terrasse du front du Médoc, 33065 Bordeaux Cedex — Téléphone : (56) 90-35-45.

Joindre à la commande un titre de paiement au nom des « Postiers Philatélistes », C.C.P. n° 4143 92 V Bordeaux.

### Historique :

Pour permettre au public de bénéficier de meilleures conditions de dépôt et de transfert du courrier, l'Administration des P.T.T. a essayé, le 15 octobre 1913, de réduire la durée du parcours de Paris-Bordeaux-Pauillac, port fluvial de Gironde où attendait le paquebot le « Pérou » en instance de départ pour l'Amérique du Sud.

C'est ainsi qu'une grande première a été tentée : la première liaison postale officielle aérienne.

A la demande des autorités, le lieutenant Ronin s'est envolé de Villacoublay à bord d'un Morane-Saulnier avec 10 kg de courrier. Parti à 7 h le matin, il se posait vers 14 h dans un champ à Saint-Julien-Beychevelle, près de Pauillac. L'aviation postale était née. Cependant, il fallut attendre la fin de la première guerre mondiale pour que cette expérience puisse être reprise.

## SOUSCRIPTION

### Timbres de service Conseil de l'Europe et Unesco

A la suite des derniers changements de tarifs, le Conseil de l'Europe et l'Unesco ont émis chacun deux nouvelles valeurs le 16 octobre : 1,20 F et 1,70 F.

Les adhérents non abonnés permanents à ce service peuvent commander ces timbres au moyen du bulletin de souscription annexé.

Je soussigné ..... P.P. n° .....  
demeurant .....

désire recevoir :

..... séries nouveaux timbres Conseil de l'Europe (1,20 F et 1,70 F)

..... séries nouveaux timbres Unesco (1,20 F et 1,70 F)

A ..... le .....

**Signature :**

---

## CHANGEMENT D'ADRESSE

à expédier à votre responsable de Groupe  
ou à Michel Liflard, 47, av. du Présid.-Wilson, 94340 Joinville-le-Pont

Nom ..... Prénom .....

N° d'adhérent ..... Groupe de .....

Nouvelle adresse : .....

.....

Bureau d'attache : ..... N° de téléphone : .....

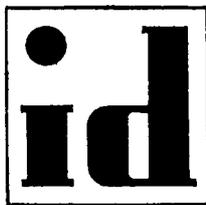
désire faire partie du Groupe de .....

Ancienne adresse : .....

.....

**CE QUE NOUS APPORTONS  
AUX COLLECTIONNEURS  
LEUR EST INDISPENSABLE**

TOUT POUR LA PROTECTION  
ET LA MISE EN VALEUR  
DE TOUTES LES COLLECTIONS



**LE PLUS GRAND CHOIX  
EN FRANCE  
DE MATERIEL  
PHILATELIQUE  
ET NUMISMATIQUE**

*Catalogue gratuit sur demande*

**EDITIONS IMAGE DOCUMENT**

**5, rue Saint-Romain, 75006 PARIS**

**Tél. : 222-39-22. - 222-94-26**

**Métro : « Vaneau » et « Duroc »**

**Adresse postale : B.P. 125 - 75 262 Paris Cedex 06**

**DEMANDE D'ADHESION**

Je soussigné .....  
Né le ..... à .....  
Grade ..... Bureau d'attache .....  
Domicile .....  
Téléphone ..... C.C.P. ....  
demande à faire partie des « Postiers philatélistes » groupe de (1) .....  
Présenté par MM. .... groupe de .....  
Conjoint, ascendant, retraité (2) .....

Je désire faire partie du groupe d'Echanges et recevoir des circulations.  
J'ai pris connaissance des statuts et règlements des échanges des « Postiers philatélistes » et je m'engage à m'y conformer sans restrictions.

Ci-joint un chèque postal - chèque bancaire (2) d'un montant de 25 F  
(droit d'entrée 10 F + cotisation annuelle 15 F).

Signature :

Cette adhésion et son montant doivent être envoyés à : Michel Liflard,  
47, avenue du Président-Wilson, 94340 Joinville-le-Pont.

- (1) Dans le cas où vous désirez être rattaché à un groupe particulier.
- (2) Rayer les mentions inutiles.



En raison de l'augmentation récente des tarifs postaux et de la diminution du nombre des amateurs, des oblitérations des bureaux temporaires, ainsi que les 1<sup>er</sup> jour sur enveloppes blanches (non illustrées) seront décomptées pour le timbre + 0,40 pièce (au lieu de 0,35) dès les prochains envois de septembre ou octobre.

Guy Veziers.

# **CÉRÈS**

*Editeur du catalogue*

**CÉRÈS** France **couleur**

DÉPOSITAIRE **HAWID**<sup>®</sup>

RÉALISATIONS **CÉRÈS**

L'ALBUM DE FRANCE "PRÉSIDENTENCE"

« GRAND LUXE » POUR TIMBRES NEUFS

L'ÉDITION DE SOUVENIRS PHILATÉLIQUES

PREMIER JOUR SUR SOIE



**ADRESSEZ VOS COMMANDES  
AU SERVICE MARCOPHILIE**

## TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANÇAISES

■ Très peu de courrier philatélique en provenance des bases, le « Marion Dufresne » étant resté à Marseille entre le 19 juin et le 21 octobre, seuls quelques navires de passage ont acheminé le courrier.  
On fait escale à Kerguelen :

Le 10 juin, le navire soviétique « Zolotoy Rog » (dépêche n° 10, arrivée le 19 juillet à Paris-PLM).

Le 7 août, le navire de la Marine nationale « Doudart de l'Agrée », (dépêche n° 11 et dépêche bateau n° 1005, arrivées le 23 août à Paris-PLM).

Le 8 août, le « Doudart de l'Agrée » (dépêche n° 12, arrivée le 23 août à Paris-PLM).

Le 26 septembre, le chalutier soviétique « Chatyr-Dag » dépêche n° 13, arrivée le 6 octobre à Paris-PLM).

A Saint-Paul et Amsterdam :

Le 29 octobre, le « Cap Horn » (dépêche n° 5, arrivée le 7 novembre à Paris-PLM).

### ROTATIONS DU « MARION DUFRESNE »

■ Voici le tableau prévisionnel de rotations du « Marion Dufresne » dans les différentes bases pour les mois à venir.

Escale	Arrivée	Départ
<b>OP 78/4</b>		
Marseille .....	—	21-10-78
Diego .....	06-11-78	06-11-78
Réunion .....	08-11-78	10-11-78
Crozet .....	16-11-78	20-11-78
Kerguelen .....	23-11-78	26-11-78
Amsterdam .....	29-11-78	03-12-78
Réunion .....	08-12-78	—
<b>OP 79/1</b>		
Réunion .....	—	11-12-78
Crozet .....	17-12-78	20-12-78
Kerguelen .....	23-12-78	27-12-78
Réunion .....	02-01-79	—
<b>OP 79/2</b>		
Réunion .....	—	05-01-79
Kerguelen .....	11-01-79	13-01-79
Amsterdam .....	16-01-79	19-01-79
Réunion .....	24-01-79	25-01-79
Diego .....	27-01-79	27-01-79
Marseille .....	13-02-79	—



## NOUVEAUX TIMBRES-POSTE POUR LA SAISON 1978-79

■ Dix timbres-poste sont annoncés pour la fin de l'année.

0,40 F « Escorteur d'escadre Forbin » ;	1,20 F « Rallier du Baty » ;
0,50 F « Porte-hélicoptères Jeanne-d'Arc » ;	1,40 F « Tête de cormoran » ;
0,70 F « Laboratoire de géophysique » ;	1,90 F « Réception de satellites » ;
1,00 F « Hommage aux navigateurs français » ;	2,70 F « Expédition du Challenger aux îles Crozet et Kerguelen » ;
	4,00 F « Tête d'otarie » ;
	10,00 F « Tête d'éléphant de mer ».

Vendus à l'agence des timbres-poste d'Outre-mer (85, avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris), ces timbres feront l'objet d'une annonce de mise en vente dans le premier communiqué périodique de couleur suivant leur date d'émission (le plus souvent n° 1 de la série annuelle).

A titre exceptionnel, ils seront cependant servis **dès leur date d'émission**, et en ce qui concerne les nouvelles émissions 78-79, **toutes les commandes, en toutes quantités, seront acceptées**, afin de mettre tous les collectionneurs sur un pied d'égalité. Ce service aura lieu aux conditions impératives suivantes : utilisation d'un bordereau de détail ou d'une feuille de commande :

- permettant une lecture claire de la commande ;
- ne concernant que les valeurs 78-79 des Terres australes, à l'exclusion de timbres de tout autre pays ou territoire ;
- ne comportant pas de règlement : une carte avis sera adressée à chaque client ;
- indiquant sans ambiguïté le mode d'expédition : port simple ou recommandé, et si nécessaire, voie de surface ou aérienne ;
- accompagné de l'étiquette auto-collante libellée au nom et adresse du destinataire ;
- ces commandes ne seront acceptées qu'à **compter du 18 décembre 1978**.

Les commandes parvenues avant cette date ne seront pas traitées.

Il est **rappelé** que toutes les commandes, en toutes quantités, seront servies au fur et à mesure de leur réception, suivant les possibilités d'écoulement de trafic en fin d'année, à partir de la date d'émission.

Christian Bordet.

\*

## COTISATION

La cotisation pour 1979 reste fixée à 15 F. Vous pouvez vous en acquitter dès réception de ce numéro de la Gazette auprès des responsables de groupe, des services échanges, nouveautés ou marcophilie, ou directement auprès du Trésorier.

## ABONNEMENT AUX REVUES PHILATELIQUES

Voici les conditions qui nous sont consenties par les éditeurs :

### L'Echo de la Timbrologie :

France : 38 F pour 11 numéros au lieu de 50 F.  
Etranger : 49 F pour 11 numéros au lieu de 65 F.

### Le Monde des Philatélistes :

France : 40 F pour 11 numéros au lieu de 50 F.  
Etranger : 50 F pour 11 numéros au lieu de 64 F.

### L'Echangiste universel :

France : 36 F pour 11 numéros au lieu de 45 F.  
Etranger : 48 F pour 11 numéros au lieu de 58 F.

**Philatélie** : tarifs non communiqués.

Les demandes d'abonnement accompagnées de leur montant doivent être adressées au Trésorier : M. Michel Lillard, 47, avenue du Président-Wilson, 94340 Joinville le Pont ; les chèques doivent être rédigés au nom des « Postiers Philatélistes », C.C.P. 8841-11 Paris.



## LES AMBULANTS ROUTIERS OU LES CHARMES DE LA MARCOPHILIE MODERNE

Il y a quelques années un article de la Revue des P.T.T. publiait un reportage sur les camions ou semi-remorques spécialement aménagés pour effectuer le tri du courrier en cours de route. Motif de la création de ces ambulants routiers : accélérer la distribution du courrier. Les lignes ainsi exploitées font suite à des liaisons aériennes ou ferroviaires.

Treize lignes furent créées entre 1957 et 1961. Quatre de ces ambulants ont été supprimés, mais les autres continuent, vaillamment, à abattre leurs quelques centaines de kilomètres quotidiens. Les ambulants routiers utilisaient, ou utilisent, un timbre à date semblable à celui des ambulants de chemin de fer, avec parfois une étoile ou une lettre de brigade. Voici la liste et les caractéristiques de ces cachets. Elle a pu être établie grâce à l'amabilité des divers services P.T.T., correspondants anonymes toujours prêts à rendre service, à chercher dans un dossier une date, un renseignement. Mais surtout grâce aux précisions fournies par notre collègue Jean Gautier, de Rilleux, éminent spécialiste en ce domaine. Combien de collectionneurs possèdent ces oblitérations ? Très peu certainement.

Conclusion : il faut conserver tout ce que l'on peut trouver ! Ne rien jeter à la corbeille à papier, même si les timbres sont ordinaires !



P. Fallot.

· LES AMBULANTS ROUTIERS

Ligne	Brigade ou étoile	Date création	Date suppres- sion
— Alès à Montpellier a) .....	A-B	16-08-59	
Montpellier à Alès .....	A-B	»	
— Argentan à Evreux .....	*	16-03-60	
Evreux à Argentan .....	*	»	
— Brest à Quimper .....	-	13-11-61	
Quimper à Brest .....	-	»	
— Brioude à Clermont-Ferrand ..	*	28-06-61	
Clermont-Ferrand à Brioude ..	*	»	
— Digne à Marignane b) .....	A *	02-11-59	
Marignane à Digne .....	A *	»	
— Grenoble à Lyon .....	*	04-07-60	15-10-69
Lyon à Grenoble .....	*	»	»
— Le Havre à Rouen .....	*	25-10-69	
Rouen au Havre .....	*	»	
— Marignane à Toulon .....	-	15-05-58	
83 Marignane à Toulon .....	*	»	
Toulon à Marignane .....	- C	»	
— Montpellier à Narbonne .....	B	02-05-57	21-10-68
Narbonne à Montpellier .....	A	»	»
— Poitiers à Saintes .....	*	25-09-59	
Saintes à Poitiers .....	*	»	
— Rennes à Saint-Brieuc .....	-	13-11-61	29-01-72
Saint-Brieuc à Rennes .....	-	»	»
— Rennes à Vannes .....	-	13-11-61	09-01-76
Vannes à Rennes .....	-	»	»
— Toulouse à Villefranche-du-R.	A	01-03-60	
Villefranche-du-R. à Toulouse	A-B	»	

Observations :

a) 2 types de cachet : lettres grand ou petit format.

b) 2 types de cachet selon écartement des lettres.

# A PROPOS DES VENTES SUR OFFRE

Actuellement, diverses propositions sont à l'étude pour changer les modalités de fonctionnement de ces ventes. On leur reproche en effet essentiellement deux choses :

- 1° La qualité des pièces n'est pas toujours conforme à leur description.
- 2° Le prix payé est souvent trop élevé, la clause permettant de ramener la soumission à l'offre immédiatement inférieure, majorée en général de 5 % étant appliquée sans aucun contrôle.

Il est bien certain que deux pièces offertes dans deux ventes différentes, décrites de la même façon, n'ont pas toujours la même qualité, mais à l'intérieur d'une même vente il y a généralement homogénéité. Ceci est un problème qui date d'il y a généralement longtemps, ce qui est décrit par l'un comme très beau est donné par un autre comme beau simplement. On retrouve ceci ailleurs (en numismatique en particulier). Quand il y a photo on a évidemment un moyen de contrôle, sinon il faut faire attention. Par exemple, souvent un timbre au type Merson est présenté comme très beau alors qu'il est décentré. S'il l'est peu, le vendeur vous dira que c'est l'état normal et que le qualificatif de très beau est dû au fait qu'il a toutes ses dents et aucun autre défaut. S'il l'est beaucoup, il y a lieu de diminuer toutes les appréciations de l'auteur du catalogue. Avec une certaine expérience, on connaît parfaitement les critères des ventes. On doit également pour les pièces importantes exiger un certificat d'expertise ou à tout le moins une signature du vendeur ou d'un expert connu pour son sérieux.

Pour le second reproche, il est demandé actuellement, soit de passer les ventes par huissier, soit de supprimer la clause de l'offre inférieure. Là encore, il est certain que, dans quelques ventes on constate que l'on paye dans 99 % des cas un prix voisin de son offre. Cela aussi est connu des chevronnés. Il y a donc lieu de se méfier du petit jeu (dangereux) qui consiste à faire une offre importante en se disant qu'on paiera beaucoup moins. D'une part, il arrive qu'un autre à la même idée, d'autre part, comme rien ne vous permet de contrôler l'offre inférieure, il faut faire confiance au sérieux de l'organisateur qui peut être tenté d'introduire une sous-offre plus ou moins fictive.

Il n'en reste pas moins que les grandes collections ont tendance à être dispersées au moyen de V.O. (depuis peu, on en retrouve aussi en vente aux enchères). Il est bien certain que si l'on désire une telle pièce on aura tendance à faire une offre plus importante que dans une vente aux enchères ne sachant pas à quel prix sont acheteurs les autres acquéreurs. Pour les pièces plus ordinaires, on voit parfois des adjudications à des prix étonnants qui ne s'expliquent guère. En général, il faut se montrer très réservé dans ses offres et dans les maisons qui « jouent le jeu » (la majorité), on aura souvent plaisir à acquérir une pièce à bon compte. Et si on ne l'a pas, ce sera pour une autre fois.



Par contre, pour la pièce exceptionnelle, alors là, plus de mesure, car on ne la reverra peut-être jamais plus offerte. Il faut simplement savoir à quel moment le plaisir de l'obtenir sera combattu par le fait d'avoir « trop » déboursé pour l'acquérir. Ne pas oublier que dans les ventes à prix net, on trouve des timbres ou des oblitérations à des prix inférieurs à ceux atteints dans ces ventes.

Il faut savoir chercher, savoir attendre et ne pas s'emballer !

P. Fallot.

\*  
\*\*

## LES OBLITERATIONS

### GARES DES HOPITAUX-JOUGNE, DE MIJOUX, DES VERRIERES DE JOUX

« Les boîtes aux lettres de ces trois gares françaises étaient présentées aux agents suisses des trains Berne à Pontarlier, Neuchatel à Pontarlier et Lausanne à Pontarlier (pour la gare des Hôpitaux-Jougne) par les chefs de gare ou entrepreneurs de transport chargés du service en gare. Les timbres affranchissant ces correspondances étaient oblitérés au moyen d'une griffe horizontale détenue par les agents suisses, qui, en outre, apposaient leur timbre à date à côté de suscription. Ces lettres étaient remises pour tri et acheminement aux services français de Pontarlier. Les griffes « gare des Hôpitaux-Jougne » et « gare des Verrières de Joux » ont été mises en service le 1<sup>er</sup> septembre 1899. La griffe « gare de Mijoux » n'a été utilisée qu'à partir de novembre 1908. C'est, en effet, le 13 novembre 1908 que cette griffe a été remise à l'ambulant Neuchatel à Pontarlier. Vue en 1910.

La griffe des Verrières de Joux était encore en service en 1914. Il existe trois modèles de la griffe « gare des Verrières de Joux » : un sur une seule ligne et deux sur deux lignes, longueur 44 ou 65 mm. »

Ces quelques lignes extraites de l'Histoire postale du département du Doubs donnent au lecteur et philatéliste les renseignements qui lui sont nécessaires pour collectionner ces oblitérations, mais il est amusant de faire la synthèse des démarches qui ont eu lieu pendant près d'un an, en vue de la mise en œuvre de ce service particulier.

Rappelons tout d'abord que les boîtes mobiles dont il est question tout au long de cet exposé sont des boîtes installées sur le quai des gares. Ces boîtes sont payées par les municipalités.

La ligne Lausanne-Pontarlier passe par la gare des Hôpitaux-Jougne ; les lignes Berne-Pontarlier et Neuchatel-Pontarlier par la gare des Verrières de Joux.

**22 décembre 1898** : les agents suisses des trains Lausanne-Pontarlier assurent le transport de la boîte mobile de la gare des Hôpitaux-Jougne entre cette gare et celle de Pontarlier. 4 trains par jour : 262 - 263 - 271 - 272.

**5 janvier 1899** : la municipalité des Verrières de Joux demande la concession d'une boîte mobile à la gare des Verrières, et son fonctionnement dans les mêmes conditions que la boîte mobile de la gare des Hôpitaux-Jougne.

**13 janvier 1899** : c'est le 13-01-99 qu'est émise l'idée de faire lever la boîte, et timbrer les correspondances par les agents suisses ; il n'est donc plus seulement question du transport de la boîte.

**24 mars 1899** : l'Office des Postes Suisses donne son accord à ce projet, mais restent à arrêter les mesures d'exécution, principalement la confection et fourniture des timbres spéciaux (timbres à date). Deux modèles de TAD sont établis « Poste Suisse en France / Pontarlier » et « Poste Suisse en France », du genre cachet à pont.

**5 mai 1899** : il est entendu que le timbre à date doit être un timbre semblable à ceux en usage dans le service français, et qu'il doit porter la mention « gare des Hôpitaux-Jougne » et « gare des Verrières de Joux ».

**21 mai 1899** : réponse de l'Office Suisse : il serait préférable de confectionner des timbres droits, puisque les indications relatives à la date et l'heure figurent dans l'empreinte des timbres à date des ambulants suisses.

**20 juin 1899** : tous les intéressés se rallient à cette conception et le problème de l'oblitération des correspondances est réglé, mais il faut savoir si les agents suisses doivent sortir du wagon pour aller lever les boîtes pendant l'arrêt du train, ou si les boîtes leur seront apportées par les agents des gares françaises.

Finalement il est décidé que le personnel de la gare des Verrières de Joux apportera son concours pour la somme de 30 francs (montant annuel !!) payée par la municipalité et que la boîte de la gare des Hôpitaux-Jougne sera présentée aux agents suisses par les soins de l'entrepreneur du service de transport des dépêches des Hôpitaux-Jougne (localités distantes de 3 kilomètres).

**24 août 1899** : tout le monde étant d'accord, l'inauguration du service des deux gares est fixée au 1<sup>er</sup> septembre 1899.

**1<sup>er</sup> septembre 1899** : Jour J !

**1<sup>er</sup> juillet 1908** : neuf années plus tard, une griffe « gare de Mijoux » est demandée pour l'ambulant Neuchatel à Pontarlier. En attendant, les correspondances recueillies à la station de Mijoux doivent être annotées à la main. Deux griffes sont livrées le 13 novembre 1908.

→

Si les oblitérations des gares des Hôpitaux-Jougne et Verrières de Joux sont rares, celle de la gare de Mijoux l'est beaucoup plus, en raison de la durée d'utilisation bien moindre. Il est certain que les plis avec la mention manuscrite « gare de Mijoux » entre juillet et novembre 1908 sont rarissimes.

Je n'ai d'ailleurs jamais vu cette mention sur une lettre de la Cluse et Mijoux dans cette plage de cinq mois.

P. Fallot.

\*\*

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 1979, le prix de l'abonnement aux notices philatéliques éditées à l'occasion des émissions de timbres-poste a été fixé comme suit :

- 25 F pour la France métropolitaine, les départements et les territoires d'Outre-mer ;
- 50 F pour les pays étrangers.

Les demandes d'abonnements doivent être adressées par les collectionneurs à :

Monsieur le Chef du Service Philatélique  
61-63, rue de Douai  
75436 PARIS CEDEX 09  
(C.C.P. 9041 85 R Paris).

(Informations provenant des communiqués 37 à 43 du Service philatélique des P.T.T.).

\*\*

## PETITES ANNONCES

A céder bel ensemble France, vingt années complètes, 1940 à 1959 inclus (N° Yvert 451 à 1229), soit 794 timbres neufs, premier choix, sans charnières ni traces, majorité en bord de feuille : 3 500 F. M. Samoun, 77, rue du Faubourg Saint-Denis, 75010 Paris.

Les sociétaires désirant recevoir le détail de la prochaine vente aux enchères privée du groupe Midi-Pyrénées, prévue courant décembre, doivent en faire la demande à : Postiers Philatélistes, 2, rue de Verdun, 31470 Saint-Lys. (Concerne : France semi-modernes, lots importants colonies avant 1930, poste aérienne, etc.).

Les sociétaires intéressés par les enveloppes 1<sup>er</sup> vol (période des pionniers) et meetings d'avant 1939 doivent écrire à : Postiers Philatélistes, 2, rue de Verdun, 31470 Saint-Lys (collection très importante à vendre au détail). A vendre également, collection feuillets philatéliques (janvier 71-décembre 77). Prix très avantageux.

Vends sur mancoliste 50 % Yvert timbres neufs avec charnières : colonies, ex-colonies, Europe, Etats-Unis, Canada, Australie. Egalement 1<sup>ers</sup> jours France, Allemagne, Belgique, Luxembourg, Monaco, ex-colonies, flammes anciennes sur enveloppes, cachets commémoratifs, en particulier « idée européenne ». Liflard, 47, avenue du Président-Wilson, 94340 Joinville-le-Pont.

# BUREAU DU GROUPE MIDI-PYRÉNÉES

Siège social : 2, rue de Verdun, 31470 SAINT-LYS  
C.C.P. 302342 Z Toulouse

---

- Président d'honneur : M. Cambillau  
Directeur régional des Services Postaux Midi-Pyrénées.
- Président : Botterman Roger  
27, rue Bastiat, 31200 Toulouse  
Tél. : (61) 47-58-58.
- Vices-présidents : Di Napoli  
Bouhours Christian
- Secrétaire : Cardes Jacques  
Saint-Paul-s/Save, 31530 Lévigac  
Tél. : (61) 85-45-45.
- Adjoint : Focchanere Henri
- Trésorier : Deruelle Jean-Marie  
2, rue de Verdun, 31470 Saint-Lys  
Tél. : (61) 91-70-08.
- Adjoint : Sucret René
- Echanges : Devisy Pierre  
3, rue de Dakar, Bât. Q, 31500 Toulouse  
Tél. : (61) 20-40-40.
- Nouveautés : Castillou Raymond.
- Membres : Ami Adrien  
Cazeneuve J.-Jacques  
Pecharman Jean
- Conseiller technique : M. Bouherat, D.D.A.

## Petites annonces

Cède timbres de la Libération (diverses villes). S'adresser à M. Garcia Jean-Claude, 13, allée Alfred-de-Musset, 33320 Le Taillan-Médoc. Tél. (56) 05-19-06.

Recherche timbre Israël-FDC, cartes Jérusalem à acheter ou échanger. S'adresser à M. Bensadoun André, 17, avenue S.-Buisson, 93140 Bondy.

Il reste à vendre des souvenirs de l'exposition des P.P. de Seine-Saint-Denis, de Bobigny 2, 11-19 février 77.

Enveloppe illustrée : 3,50 F + port.

Carte postale : 0,60 F Juvarouen 3,50 F + port.

Commande avec règlement à expédier à M. Maurice Arnoult, 51, rue du Pré-Saint-Gervais, 93500 Pantin.

Chèque au nom de : Postiers Philatélistes Gr. Dép. 93. C.C.P. La Source 32317 80 V.

Recherche albums de tous pays. P.P. 1617 Monsieur Slezakowa-Hanscotte, 53-55, rue Boucher de Perthes, 59100 Roubaix.

Vends album MOC neuf avec 200 feuillets quadrillés, 30 feuilles unies, un jeu intercalaires bristol, décor cuir, monture bois, permet de travailler à plat. Prix : 140 F port compris. S'adresser à M. François Fournier, 10260 Saint-Parres-les-Vaudes.

Vends enveloppes 1<sup>er</sup> jour 1951 à 1978, feuillets D.A.P., documents du Musée Postal, encarts de luxe - 50 % de la cote. S'adresser à M. Michel Taron, 16 bis, allée des Maisons Russes, 93340 Le Raincy.

**En remplacement de M. OLIVE**  
**Nouveau responsable du Service des échanges :**  
**M. JAMOT Pierre**  
receveur P.T.T.  
**Saint-Clair-du-Rhône**  
**38370 Les Roches-de-Condrieu**

Responsable de publication :  
Bordet Christian  
104, route de Maisons  
78400 Chatou  
Tél. : (1) 566-23-36

Imprimerie  
« La Ruche Ouvrière »  
10, rue de Montmorency  
75003 Paris  
Tél. : (1) 272-22-99

